



وزارة التنمية الريفية
Ministère du Développement Rural

لجنة إبرام الصفقات العمومية
Commission de Passation des Marché Publics

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

Nouakchott, le _____
Numéro _____

Nom de l'Autorité contractante : PATAM/MA

Adresse : MA : Immeuble MET, Tél : 45 25 74 75

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N°54/CPMP/MDR

DAOI : N° : 09/CMD/AGRICULTURE/PATAM/MDR/2021

Dénomination du marché : Travaux de réalisation de la piste Ngalang (11620 ml de longueur, 5 ml de largeur revêtu en latérite compacté et de la piste du Koundi (15916 ml de longueur, 5 ml de largeur revêtu en latérite compacté) » (Lot3)

Nombre d'offres reçues : Douze(12)

Date d'ouverture des offres : 17/03/2021

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Grpt TAIP/AZIMA 37-36, Allée des Orangers, Ain SEBAA, 20 250 Casablanca-Maroc Email : staip@staip.ma

Montant de l'offre retenue provisoirement : Soixante Dix Million Cent Deux Mille Neuf Cent Quarante virgule Cinquante Cinq Ouguiya hors toutes taxes (70 102 940.55 HTT)

Délai d'exécution de : Douze(12) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

La Personne Responsable des Marchés Publics du MDR

Maitre. Dr. Brahim Fall BABACAR

